

ASVP : vers une possible prise en considération...

Une lueur d'espoir vient de naître pour les Agents de Surveillance de la Voie Publique au travers de la proposition de Loi portant organisation et modernisation de la police territoriale !!!

Pour la première fois, il est reconnu officiellement que **ces agents font partie intégrante** de la 3^{ème} force de sécurité publique en France.

Dans cette proposition de Loi, on note **en Article 1**, que la police territoriale comporterait **cinq cadres d'emplois dont celui des ASVP**, ce qui est une grande première !!!

Au vu du libellé de cet article, les représentants du SAFPT ne peuvent que constater que leurs revendications sur le sujet ont, bel et bien, été prises en compte...

Etant le seul syndicat à proposer le rattachement des ASVP à la filière Sécurité, le SAFPT considère donc ce projet comme un premier succès !!!

Certes, tout ceci n'est encore qu'à l'état de projet et n'est pas finalisé...mais c'est la **preuve flagrante qu'il ne suffit pas de siéger au Conseil Supérieur de la Fonction Publique pour être entendu et parfois écouté !**

D'ailleurs, à ce sujet, le SAFPT n'en est pas à son coup d'essai !!!...

Merci à tout ceux qui nous font confiance.

Bruno CHAMPION

Responsable de la Commission Nationale PM du SAFPT